



Réserve Naturelle Régionale ETANGS DE BELVAL-EN-ARGONNE

LETTRÉ D'INFORMATION N°1 - DÉCEMBRE 2013

RÉGION

CHAMPAGNE
ARDENNE



La réserve vue du ciel



**CONSERVATOIRE
D'ESPACES NATURELS DE
CHAMPAGNE-ARDENNE**

Antenne départementale
des Ardennes

114 rue Gambetta
08400 VOIZIERS

Téléphone :
03.24.30.06.20

Mél : [secretariat@cen-
champagne-ardenne.org](mailto:secretariat@cen-champagne-ardenne.org)

[www.cen-champagne-
ardenne.org](http://www.cen-champagne-ardenne.org)



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
CHAMPAGNE-ARDENNE

**LPO CHAMPAGNE-
ARDENNE**

Der Nature
Ferme des Grands Parts
D 13 - 51290 OUTINES

Téléphone :
03.26.72.54.47

Mél : [champagne-
ardenne@lpo.fr](mailto:champagne-ardenne@lpo.fr)

[http://champagne-
ardenne.lpo.fr](http://champagne-ardenne.lpo.fr)

Éditorial

Au nom des propriétaires des Etangs de Belval-en-Argonne (Natuurpunt, LPO, Commune et Conservatoire), je suis heureux de vous présenter le premier numéro de la lettre d'information de la réserve, lettre qui viendra tous les ans vous présenter quelques unes des actions les plus marquantes de l'année ou celles en projet.

En juillet 2012, fruit d'une procédure engagée à l'initiative des propriétaires, les Etangs de Belval-en-Argonne ont été classés en réserve naturelle régionale (RNR) par le Conseil régional de Champagne-Ardenne. Un nouveau statut qui leur offre ainsi la reconnaissance officielle d'un site remarquable pour ses intérêts floristiques et faunistiques. Et qui confirme une nouvelle fois encore l'implication de la Région au côté des propriétaires depuis l'acquisition des étangs en 2009. Qui dit « réserve naturelle » dit évidemment respecter une réglementation : celle-ci se veut pragmatique et cohérente au regard des enjeux et des activités en place qu'il convient de maintenir (chasse, pêche, observations naturalistes...). Nulle mise sous cloche de la nature ici mais le souci de préserver et valoriser avec bon sens les richesses écologiques de notre territoire. Vous trouverez les grands principes de cette réglementation en page 4. Mais une réserve naturelle régionale, ce sont aussi des moyens financiers qui viendront soutenir les actions des propriétaires/gestionnaires.

Les Etangs de Belval-en-Argonne, vieux de plusieurs siècles, se doivent d'être préservés par une gestion concertée, avec le soutien des propriétaires, l'implication des acteurs locaux et aussi avec le soutien de tous les partenaires (Région, Agence de l'eau Seine-Normandie, Etat, Europe...) engagés dans ce beau projet de conservation et de valorisation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

Vous trouverez en dernière page une présentation de l'équipe des gestionnaires et des conservateurs bénévoles impliqués quotidiennement sur la réserve naturelle. La création d'une antenne locale à proximité de la mairie de Belval-en-Argonne, prévue début 2014, confirme la volonté du Conservatoire et de la LPO Champagne-Ardenne de travailler au plus près du terrain. Alors, si vous avez des questions ou des remarques, vous êtes les bienvenus. L'équipe est à votre disposition.

Comme dit la célèbre citation : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Alors, n'oublions jamais cette magnifique responsabilité que représente pour nous tous la transmission de ce site remarquable aux générations futures.

Bonne lecture et à bientôt sur la réserve,

Philippe GILLE
Conservateur bénévole
Administrateur du Conservatoire

Une réserve naturelle régionale, c'est quoi ?

Depuis 2002, les conseils régionaux ont la compétence de créer et de gérer des Réserves Naturelles Régionales (RNR), ayant pour objectif de protéger les sites naturels présentant un intérêt écologique ou géologique à minima de niveau régional. La Région Champagne-Ardenne a décidé d'être à l'initiative du classement d'un certain nombre de sites identifiés

parmi lesquels on retrouve les Etangs de Belval-en-Argonne.

Depuis la création des deux premières réserves naturelles régionales en avril 2008, quatre autres ont vu le jour en Champagne-Ardenne. Le Conservatoire est gestionnaire de cinq d'entre elles.



Roselière de l'étang du bas sous la lumière d'automne.



Butor étoilé

Date de classement par la Région : 9 juillet 2012
Commune : Belval-en-Argonne (Marne)
Superficie : 203 ha
Milieux : étangs, roselières, boisements humides...
Propriété : indivision Natuurpunt, LPO, commune, Conservatoire
Gestionnaires : Conservatoire & LPO Champagne-Ardenne

Les réserves naturelles : une gestion concertée

En charge de la gestion des Etangs de Belval-en-Argonne depuis leur acquisition en 2009, le Conservatoire et la LPO Champagne-Ardenne ont été désignés logiquement gestionnaires de la RNR par le Conseil régional pour une durée de 5 ans.

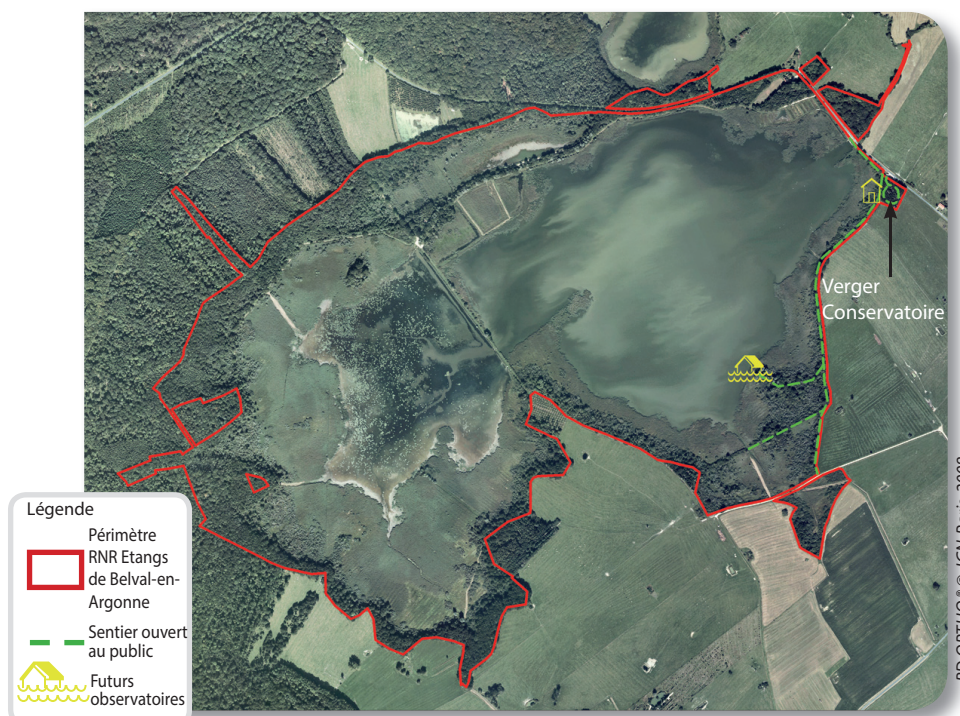
La gestion d'une réserve se fait d'une manière concertée avec les acteurs du territoire : représentants des collectivités locales (Communes, Conseils général et régional), agriculteurs, chasseurs, propriétaires privés... Ils constituent le comité consultatif de la réserve qui se réunit chaque année afin de définir la gestion du site et les actions de valorisation à mettre en œuvre par les gestionnaires. Ils valident le plan de gestion, document qui programme pour 5 années les actions à engager sur la réserve.



Grèbe à cou noir

Pourquoi une réserve naturelle régionale à Belval-en-Argonne ?

Les Etangs de Belval-en-Argonne sont connus de longue date pour leur intérêt écologique. Ils faisaient déjà l'objet de plusieurs classements, en particulier celui au titre du réseau européen Natura 2000. Le statut de réserve naturelle régionale ne fait pas double emploi, c'est un atout supplémentaire qui vient confirmer la reconnaissance locale et internationale de ce site ainsi que conforter les moyens financiers qui peuvent y être alloués pour le préserver. La RNR constitue un formidable outil conciliant à la fois préservation des richesses écologiques et développement local de nos territoires.



Quoi de neuf cette année sur la réserve ?

La 1^{ère} pêche traditionnelle au filet et le poisson du temps

Le temps fort de la vie des Etangs de Belval-en-Argonne cette année est sans conteste l'organisation de la première pêche traditionnelle au filet depuis l'acquisition du site en 2009. Une pêche très attendue puisque plus d'une tonne de poissons avait été déversée dans l'étang principal de la réserve l'année dernière à la même époque. L'objectif de cette 1^{ère} pêche était avant tout d'avoir une première idée du cortège de poissons présents dans l'étang. Les résultats mettent en évidence un très fort déséquilibre avec une dominance des Carassins et l'absence de Tanches. A noter, la belle croissance des brochets en quelques mois.

Si la pêche ne fut pas miraculeuse ce jeudi 28 novembre, une surprise

de taille attendait les participants. Parmi les Brochets, Carpes, Carassins, Gardons..., se trouvaient plusieurs Loches d'étang. La découverte de ce petit poisson qui vit dans la vase est une première pour le département de la Marne (source Onema). Cette espèce est par ailleurs très rare en France.

Les nombreux bénévoles venus prêter main forte dès le lever du jour ont ainsi participé à une pêche pratiquée de façon traditionnelle avec des techniques héritées du Moyen Age. Imaginez dans la brume automnale du petit matin, des hommes en ciré répétant des gestes ancestraux : du halage du filet au tri du poisson, les mains engourdis par le froid. Les poissons soigneusement sélectionnés sont ensuite rapidement partis vers leur destination : repeuplement d'autres plans d'eau ou consommation.



D'une vingtaine de centimètres, la Loche d'étang est de moeurs nocturnes et reste enfouie dans la vase durant la journée. Depuis longtemps, elle est nommée « poisson du temps » parce qu'elle devient inquiète quand le baromètre descend.

Les travaux de broyage/débroussaillage



En 2013, dans la continuité des années précédentes, les travaux d'entretien et de restauration du site se sont poursuivis. Parmi eux, l'entretien du sentier et des digues, indispensable pour que le site soit facilement accessible et accueillant, a été réalisé grâce à différents intervenants : les Brigades Vertes, association d'insertion de Vienne-la-Ville, des prestataires privés (ETARF Liégeois) et les chasseurs du site qui entretiennent annuellement le réseau de layons.

Un certain nombre de saules se développaient dans l'étang principal suite à la remise en eau fin 2011. Afin de limiter tout

développement trop important, des travaux de débroussaillage ont été réalisés durant la vidange de l'étang en novembre 2013.

Et fin 2013, afin de régénérer un secteur de roselière, un broyage sur plus d'un hectare sera engagé sur la vaste roselière de l'étang du Haut. Cette intervention sera réalisée par une dameuse reconvertie en « broyeuse/ensileuse » passe-partout. Plus d'information et de photos dans la prochaine lettre d'information !

La plantation d'un verger conservatoire

En partenariat avec Via les Vertes Voyes (association de quartier de Sainte-Ménéhould), un verger conservatoire a été planté le 17 novembre 2013 à l'emplacement de l'ancien bosquet de résineux jouxtant l'aire communale de pique-nique. Ce verger est composé de variétés rustiques de fruitiers d'Argonne (pommiers Winter banana, Belle fleur d'Argonne, Borowitski, poirier « docteur Jules Guyot », prunier Quetsche de Villier). Objectif principal de ce verger : valoriser et participer à la conservation des variétés anciennes locales. Le verger pourra aussi servir à l'avenir de lieu de formation et de sensibilisation à la taille et à la greffe des arbres, en partenariat avec l'association VVV.



Les filets ont été tirés sur 500 mètres.

Le tri des poissons

M. Tillier de la pisciculture des Côtes de Champagne à Vanault-les-Dames dirigeait les opérations, aidé de plusieurs bénévoles de la commune, de Natuurpunt et des gestionnaires.

Cette première pêche aurait pu être compromise en raison de conditions météorologiques défavorables obligeant à retarder de 2 semaines la pêche initialement prévue les 15 et 16 novembre. Les fortes pluies du mois d'octobre ont en effet été responsables d'une vidange très lente de l'étang.

Cette pêche extensive est respectueuse de l'environnement. Elle favorise la présence d'une faune et d'une flore aussi riches



que variées, notamment inféodées aux roselières. La prochaine pêche de l'étang principal est prévue en 2015.

Suivis écologiques : les roselières à la loupe

Plusieurs inventaires et suivis de la faune et de la flore sont effectués chaque année afin d'une part, approfondir les connaissances sur la réserve naturelle et, d'autre part, évaluer les réels effets des actions mises en place par les gestionnaires.

Parmi ces études, les gestionnaires suivent plus particulièrement la population de Butor étoilé. Cette espèce emblématique du site est en régression très importante au niveau national. En 2013, deux mâles chanteurs ont été entendus sur la réserve.

En 2012/2013, la roselière a fait l'objet d'un protocole de suivi précis dont un des volets est d'évaluer sa progression surfacique. Peut-être avez-vous remarqué ces tuteurs verts avec de la rubalise qui flotte dans l'air ? Installés en 2012 sur le front de roselière, ces piquets ont été à nouveau prospectés en 2013 et la progression (positive ou négative) des roseaux a été estimée. Le constat pour 2013 est sans appel, la roselière a globalement progressé en moyenne de 0,6 mètre. Si cette tendance se confirme dans les années qui viennent, la gestion des niveaux d'eau pourra être réajustée afin de stopper cette progression. En effet, l'objectif pour les gestionnaires n'est pas d'augmenter à tout prix les surfaces déjà très importantes de roselières mais plutôt d'améliorer la « bonne santé » de ces milieux.



Un grand merci à tous les bénévoles qui d'une manière ou d'une autre nous apportent leur soutien.

Construction d'observatoires

Un observatoire ornithologique provisoire est en cours d'installation à l'emplacement du futur observatoire (cf. carte p.2.) ainsi qu'une palissade d'observation au niveau de l'étang du Haut (cf. photo ci-contre) afin de faciliter les sui-

vis et organiser quelques animations guidées sur ce secteur. Concernant la conception et la réalisation des futurs grands observatoires, la LPO a récemment lancé une consultation auprès de différents prestataires. Un premier observatoire

panoramique devrait voir le jour au niveau du verger et devrait être labellisé tourisme handicap. Le second observatoire sera quant à lui situé en bordure sud-est de l'étang principal. Installation prévue au plus tôt en 2015.



Palissade d'observation en cours de construction

Une équipe pluridisciplinaire sur la réserve naturelle

Le Conservatoire et la LPO Champagne-Ardenne ont chacun missionné un salarié qui intervient sur la réserve. Prochainement basés 6 route de Laheycourt à Belval-en-Argonne (logement jouxtant la mairie), ils sont à votre disposition pour toute question.

Marine Bochu
chargée de projet
CENCA
mbochu@cen-
champagne-ardenne.org



Réalisation d'inventaires écologiques

Préparation et suivi des travaux de gestion

Contacts avec les acteurs locaux et les partenaires

Suivi administratif de la réserve



Rémi Hanotel
chargé d'études
LPO Champagne-Ardenne
remi.hanotel@lpo.fr

Suivis ornithologiques et écologiques

Réalisation d'animations nature

Projet « observatoires »



Gorgebleue à miroir

A vos agendas !

- 2 février 2014 : Journée mondiale des Zones Humides
- Fin mars 2014 : Nuit du Butor étoilé
- Août 2014 : 4^e Fête des Etangs

Trois conservateurs bénévoles, relais locaux des gestionnaires et des propriétaires, sont également missionnés pour assurer, selon leurs compétences, diverses missions (surveillance du site, inventaires faune/flore, contacts avec les acteurs locaux...) :



Philippe Gille
Habitant de Belval
bénévole commune et administrateur du CENCA



Rick Desmet
bénévole
Natuurpunt



Guillaume Widiez
bénévole LPO

Vous les avez peut-être déjà rencontrés sur le terrain ou serez amenés à les rencontrer. Ils sont à votre écoute.

Une réglementation cohérente pour une protection efficace

La préservation de ce patrimoine naturel fragile implique quelques règles élémentaires qu'il est demandé au promeneur de respecter. Cette réglementation interdit entre autres sur tous les terrains situés dans le périmètre de la réserve :

- le dérangement des animaux (par exemple : bruit, pénétration dans les roseaux...);
- le prélèvement des végétaux;
- le feu;
- la circulation des véhicules à moteur ou des vélos;
- la pêche à la ligne et la baignade;
- les chiens **même tenus en laisse**.

Seul le sentier balisé est ouvert au public (cf. carte p.2) toute l'année. De septembre à janvier, pour des raisons de sécurité, merci de rester sur la digue lors des battues de chasse sur l'étang du Bas (étang principal).

Les chemins agricoles, propriété de l'Association foncière de Belval-en-Argonne, sont interdits à la circulation des véhicules motorisés, sauf pour les ayant-droits (propriétaires et agriculteurs). Merci de votre compréhension.

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES ÉTANGS DE BELVAL-EN-ARGONNE EST ÉDITÉE PAR LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Responsable de la publication : Roger Gony, Président du CENCA

Rédaction : P. Detcheverry, M. Bochu, E. Savart (CENCA)

Relecture : G. Venault, R. Hanotel, C. Hervé, R. Desmet, G. Widiez, P. Gille, P. Gérardot

Conception : Emmanuèle Savart (cenca)

Crédit photo : P. Bourguignon/Déclic Editions, F. Croset, J. Champion, M. Bochu, D. Chernilevsky, D. Persyn, P. Detcheverry, L. Lambert

Édité à 500 exemplaires

Dépôt légal à parution
ISSN : en cours

Imprimé par Félix à 08400 Vouziers sur papier recyclé avec de l'encre végétale



Ce bulletin est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le Fonds européen de développement régional.

